

CONSIGNES EN CAS D'INCENDIE




Vous êtes situés : Bâtiment de la Bourse,
1, Place du maréchal de l'attre de Tassigny, 67000 STRASBOURG

PRÉVENTION

- **Prendre connaissance** des plans d'évacuation, de l'emplacement du point de rassemblement et des dispositifs de sécurité incendie (extincteurs, déclencheurs manuels...).
- **Ne pas encombrer** les accès pompiers, issues de secours, portes.
- Ne pas surcharger les prises **électriques**.
- **Interdiction de fumer** dans les locaux.

INCENDIE

Vous êtes témoin d'un début d'incendie

-  **Actionnez un déclencheur manuel**
- **Alertez les pompiers :**  **18**
Donner les informations suivantes :
 - Nom et adresse
 - Numéro de téléphone
 - Type de problème
 - Nombre et état des blessésNe raccrocher qu'après y être invité
- Dans le cas d'un feu naissant, et sans prendre de risques, **attaquez le feu** en utilisant l'extincteur adapté.

- En cas de chaleur et de fumées, baissez-vous, l'air frais est au sol.
- Quittez le bâtiment et rejoignez le point de rassemblement.

ÉVACUATION

Au signal sonore d'évacuation

- **Évacuez dans le calme.**
Fermez fenêtres et portes (pas à clef)
- **Dirigez-vous vers les sorties de secours** sans précipitation.

- **N'utilisez pas les ascenseurs.**
- **Ne revenez jamais en arrière**
- Rejoignez le **point de rassemblement:**
PARKING DE LA BOURSE

- **Si vous ne pouvez pas évacuer** (fumées, Personne à Mobilité Réduite), enfermez-vous dans une pièce avec **baie accessible aux pompiers** (Rond rouge sur la fenêtre), calfeutrez la porte, Manifestez votre présence aux fenêtres.



- En cas d'accident : Prévenez le **15 (SAMU)**
- Hors exercice d'évacuation, en cas de déclenchement contacter le poste de commandement de la Police Municipale de Strasbourg : 03 88 84 13 05.
- Le bâtiment ne peut être réintégré qu'une fois l'autorisation de réintégrer reçue.